APF (Association des Paralysés de France)

Activité	Action pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.
Besoin	Mobilité Adaptation Nutrition Hygiène Sécurité Affection Echange Réflexion Reconnaissance Cohérence
Site	http://www.apf.asso.fr/
Forme juridique	Association/700M €
Champ d'activités/agences	National/local
Public	Tous publics)
Permanents	13 500 salariés
Bénévolat	25 000 bénévoles
Adhérents	26 000 adhérents

Site

Extraits au 01/03/2016

"L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées. L'APF milite pour la promotion des droits. > Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap. > Elle développe l'emploi des personnes en situation de handicap. > Elle apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile. > Elle assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants. Les établissements et les services

Proposer un accompagnement individualisé de qualité aux personnes en situation de handicap A partir des besoins exprimés par les personnes en situation de handicap moteur et leur famille, l'APF est amené à gérer un certain nombre de services et d'établissements financés par l'Etat, les organismes de sécurité sociale ou les collectivités territoriales (conseil généraux...) et notamment : • 126 services ou établissements médico-éducatifs pour enfants et adolescents : centres d'action médico-sociale précoce, services d'éducation et de soins spécialisés à domicile, instituts d'éducation motrice... • 252 services ou établissements d'accompagnement pour adultes : services d'accompagnement à domicile, services auxiliaires de vie, foyers, appartements regroupés... • 25 établissements et services d'aide par le travail (Esat) • 29 entreprises adaptées (EA) Pour connaître les coordonnées des établissements et services dans votre département : L'APF en France

> Elle propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes. > Elle accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle. > Elle organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs. > Elle mène des actions de formation professionnelle. > Elle intervient auprès de personnes isolées. > Elle apporte un soutien juridique spécialisé. > Elle accompagne les familles dans le dépistage précoce du handicap. > Elle informe les personnes et leur famille.

Le site de l'APF > www.apf.asso.fr Le blog politique de l'APF > www.reflexe-handicap.org Le blog d'actualité de l'APF : Faire Face > www.faire-face.fr La page Facebook de l'APF > https://www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance "

Appréciation

Originalité	Suivi et évaluation des politiques engagées au niveau national en matière de handicap.
Qualité informative du site	Très bonne

 Au niveau pratique, se renseigner sur les services et les établissements proches (consulter le site de l'AFP).

Ressources, Organisme, Mobilité, Adaptation, Sécurité, Affection, Echange, Réflexion, Reconnaissance, Cohérence

From:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ressources/agirpage/apf_association_des_paralyses_de_france

Last update: **2022/10/29 10:44**